

La Mission Montell

Marseille, 7 mai. — L'esteater Rhône, de la Compagnie mixte, qui avait emporté la mission Montell, au port de Marseille, est arrivé ce matin, ramenant à Marseille une bonne partie de ses membres. M. Montell lui-même, blessé à la jambe droite par une balle qui lui a traversé le mollet, a débarqué à Dakar d'où il rentrera par Bordeaux.

Le rapport sur les événements du Soudan ont été confiés par lui au capitaine Baralier qui les rendra au ministre.

Il y avait donc sur le Rhône les capitaines Loué, Devrez, Le Germain, Frotier, Guigou, plusieurs lieutenants, 42 sous-officiers ou soldats blessés ou malades de la colonne Montell, mais il y avait aussi à bord le chef de bataillon Dourier, chargé d'une mission au Dahomey et rentrait de Cotonou avec les lieutenants Lorge et de Pas et le médecin Leroux, ainsi que M. Bailly, gouverneur de la Guinée venant de Kourou.

Le steamer Rhône a été très éprouvé en Méditerranée par le bourrasquier, qui sévit depuis plusieurs jours des côtes de la Corse à celles de l'Espagne et qui nous procure une température bien anormale pour la saison.

A bord du Rhône se trouvait également M. Montell, administrateur des colonies, frère du colonel.

L'affaire de la Niçoise

Paris, 7 mai. — Les débats de l'affaire de la société de transports la Niçoise continuent devant le tribunal de commerce, donner lieu à des incidents dignes d'être notés.

Le seul qu'il convienne de signaler a trait à M. Gautier, député de la Charente, cité comme témoin et qui, hier, avait télégraphié au président de la 10e chambre, M. Durand, qu'il ne pouvait, pour cause de maladie, répondre à la convocation à lui adressée.

Cet après-midi, M. Cornat, conseil de M. Gautier, a remis au président un certificat médical établissant que celui-ci se trouve dans le midi, à Nice, depuis une quinzaine de jours et qu'il est atteint de coliques néphrétiques lui interdisant, sous crainte de graves complications, tout déplacement actuel.

Devant la production de ce certificat, M. Labori a renoncé à déposer des conclusions tendant au renvoi de l'affaire, — conclusions qu'il avait annoncées hier, ainsi qu'on nous l'a dit.

Et les débats continuent par le défilé des témoins.

Les Ouvriers des Arsenaux MARITIMES

(De notre correspondant particulier) Paris, 7 mai. — A la suite du rejet, par la Chambre, de l'augmentation de crédit, demandée pour élever les salaires des travailleurs des arsenaux maritimes, un vif mécontentement s'est manifesté parmi ces ouvriers. Ce mécontentement s'est encore accru à la nouvelle que le ministre de la marine avait décidé de faire faire des travaux supplémentaires en abaissant encore la moyenne des salaires.

Jusqu'alors, il n'y a pas encore de conflit déclaré, mais nous sommes autorisés à annoncer, d'après des renseignements certains, que les ouvriers des arsenaux seraient décidés à se grouper en syndicat pour la défense de leurs intérêts.

Le menage du projet Trarieux a contribué pour beaucoup à la prompte organisation de ce groupement syndical.

Congrès socialiste

(De notre correspondant particulier) Paris, 7 mai. — Le 28 mai aura lieu à Pézans, un Congrès départemental, ayant pour but de fédérer tous les groupes socialistes de l'Hérault.

A ce propos, nous apprenons avec plaisir que la presse du parti vient de s'augmenter de deux nouveaux organes hebdomadaires : l'Avant-Garde à Roanne et La Société nouvelle dans l'Oise.

LE CRIME DE LA RUE BLEUE

(De notre correspondant particulier) Paris, 7 mai. — L'instruction du crime de la rue Bleue est entrée dans une nouvelle phase, Sallé a fait des aveux complets. Il a dénoncé son complice, connu seulement jusqu'ici sous le nom de « Casse ». Ce dernier a été arrêté aussitôt.

Cette curieuse affaire s'est décidée à manger le morceau qu'après avoir été défilé par un prêtre, du serment qu'il avait fait à son complice de ne jamais le dénoncer.

Drame passionnel

(D'un correspondant particulier) Paris, 7 mai. — Un drame passionnel s'est déroulé hier, rue Lemerrier, aux Bagnolles.

Un cocher, M. Ricard, âgé de 63 ans, épousé à 1 et à deux ans, une femme de 30 ans plus jeune que lui.

La conduite de la jeune femme laissa d'abord Lencoup à désirer, puis, son incontinence devint notoire, elle ne revenait plus au foyer conjugal qu'à de rares intervalles.

Ricard, dont les infortunes conjugales avaient agité le caractère, à une hier, se fonda à un coup de revolver. Puis, le malheureux, retournant l'arme contre lui-même se logea deux balles dans la tête.

La femme est morte sur le coup. L'état de Ricard est désespéré.

L'Enquête dans les mines

La Sous-Commission du Travail à Alsais

Alsais, 7 mai. — La délégation parlementaire pour l'inspection des mines, composée de MM. Mesureur, Laroche-Joubert, Lavy et Paulmier, est arrivée hier, à Alsais. Elle a entendu ce matin, les directeurs des industries minières du bassin houillier d'Alsais.

Cet après-midi, elle entendra les délégués mineurs de la région, convoqués par dépêche.

A MADAGASCAR

Le général Duchesne

Paris, 7 mai. — M. le général Duchesne, qui avait débarqué de l'Irooudady à Nosy-Bé, n'est arrivé à Majunga que le 6 mai. Le commandant en chef du corps expéditionnaire a voulu, avant de se mettre à la tête des troupes, visiter l'île de Nosy-Komba où les officiers du génie construisent en ce moment l'hôpital d'évacuation.

Cette île, située au sud de Nosy-Bé, entre la baie de Pasandava et celle de Bakalan-dambo, tout dans tous les côtés d'une réputation de salubrité incomparable et le service sanitaire de l'armée, après l'avoir visitée, l'a choisie pour y installer le sanatorium.

La Catastrophe de Bouzey

Épinal, 7 mai. — Le ministre des travaux publics vient d'ouvrir au préfet un premier crédit de 150,000 fr. pour le paiement d'indemnités de dommages résultant de la rupture de la digue de Bouzey.

Le préfet vient de télégraphier aux ministres des travaux publics et de l'agriculture, sur la demande du comité central, les priant instamment de donner les ordres nécessaires afin que les travaux d'assainissement soient exécutés immédiatement aux frais de l'Etat, sans les formalités habituelles préalables.

Ces travaux consistant en ensemencement d'avoine ou de toute autre plante hâtive dans le lit de l'étang et un curage de la partie détruite du canal, ainsi que du lit de l'Aivière depuis Bouzey jusqu'à la Moselle.

Les mesures sont nécessaires pour éviter une épidémie. Le conseil d'hygiène se réunit ce soir à la préfecture.

ÉTRANGER

LA BELGIQUE

La Fusillade de Mons

Mons, 7 mai. — Le 30 mai, sera placée l'action en dommages intérêts intentée à la ville de Mons par la veuve de Jules Rivage, cordonnier, à Mons, tué par une balle perdue lors de la fusillade de l'avenue de Jemmapes le 17 avril 1893.

Rivage se trouvait près d'un fossé en contre-bas d'un chemin de bifurcation (Chemin de l'Inquiétude). Il a été atteint par la balle d'un garde civique qui, vraisemblablement, n'aura pas voulu tirer dans le tas des manifestants socialistes.

SUICIDE

dans un commissariat de police

Bruxelles, 7 mai. — Le bureau de police de la place du Nouveau-Marché aux Grains a été ce matin le théâtre d'un dramatique événement.

L'aspirant fontainier, Henri G..., a été trouvé pendu dans l'atelier situé dans les sous-sols du commissariat. M. le docteur Gueury, requis d'urgence, n'a pu que constater le décès. Henri G... était né à Feluy, le 7 avril 1853. Il habitait rue Vanderlinden, à Schaerbeek. Son suicide est dû à un chagrin qu'il éprouvait de voir sa femme malade depuis longtemps, atteinte par ailleurs d'une maladie incurable, le cadavre a été transporté au dépôt mortuaire.

EN ALLEMAGNE

La loi sur les menées subversives

Berlin, 7 mai. — La discussion du projet de loi sur les menées subversives a commencé aujourd'hui. Elle n'offrira pas l'intérêt de la première lecture. De nombreux amendements proposés de part et d'autre aux différents articles de la loi prolongeront les débats au détriment de l'ensemble. Néanmoins, l'affluence sera grande dans les tribunes.

Le Reichstag liquidera avant une question plusieurs fois ajournée, l'invalidation de l'élection de Monsieur Boettcher, président de la commission qui a examiné le projet de loi susdit, et celle de M. Driemlowki. L'entame ensuite la discussion du premier article de la loi modifiant le paragraphe 49 du Code pénal. Le prince de Hohenzollern a conféré avec M. de Levetzow qui sera le porte-parole des conservateurs, afin d'établir une entente entre ces derniers et le gouvernement.

Berlin, 7 mai, 2 h. 40. — L'élection de M. Boettcher, président de la commission de l'Etat sur les menées subversives a été invalidée au Reichstag par 244 voix contre 93.

ITALIE

Les Pèlerins allemands au Vatican

Rome, ma 1. — C'est probablement jeudi que le pape recevra les pèlerins allemands parmi lesquels se trouvent deux évêques, plusieurs représentants de l'aristocratie, entre autres le prince de Lowenstein. Le comte de Stolberg et deux députés du centre. On croit au Vatican que le pape, pour mettre fin aux interprétations diverses de l'encyclique sur la question sociale, fera un acte préchant l'union. On ne sait pas encore si ce sera sous forme de lettre à quelque évêque ou une encyclique. La première hypothèse est la plus probable.

Dépêches de la Nuit

Le mystère d'Auteuil

Paris, 7 mai. — Le mystère d'Auteuil, dont nous parlons en première page, est actuellement éclairci.

Ce soir, on a retiré de la Seine le cadavre d'une femme, Mme Dorville, qui a été reconnue pour être la mère de la fillette retirée de l'eau précédemment.

On est fondé à croire que c'est dans un accès d'aliénation mentale que Mme Dorville s'est jetée à la Seine avec son enfant.

Depuis quelque temps, cette dame donnait des signes non équivoques de troubles d'esprit, mais on n'avait pu s'attendre de sa part à une semblable détermination.

Les deux cadavres ont été transportés à la Morgue où le mari de Mme Dorville est venu reconnaître sa femme et sa fille.

LE TRAITRE DREYFUS AU ILES DU SALUT

La case du traître est bâtie sur le même modèle que toutes celles du pénitencier. C'est une petite maisonnette de bois posée sur des assises en pierre et ayant juste quatre mètres carrés. Elle se compose d'une seule et unique pièce dans laquelle deux gardiens se trouvent toujours avec le condamné.

Quand Dreyfus sort, ces deux hommes l'accompagnent; quand il rentre, ils le surveillent. La nuit, ils l'enferment dans sa case, qui reste constamment éclairée et dont la porte est munie d'un guichet qui leur permet d'apercevoir ses moindres mouvements.

Pour la nourriture, Dreyfus est traité exactement de la même façon que les soldats dans les colonies, exception faite pour le vin qu'il doit payer de ses propres deniers, — ce qui, entre parenthèses, ne doit pas le gêner beaucoup, attendu que 25,000 fr. avaient été remis pour son compte au commandant de la Ville de Saint Nazaire.

Naturellement, aucun travail ne lui est imposé. Bien entendu, on lui a refusé jusqu'ici papiers et crayons, et, comme on peut le penser, cette mesure inusitée n'est pas pour lui la moins douloureuse.

LETTRE DE BELGIQUE

La petite Propriété paysanne

Bruxelles, 7 mai. — Notre savant député Hector Denis, va déposer, il y a quelques jours, une proposition tendant à attribuer un crédit d'un demi-million aux communes pour l'achat de terres à faire cultiver par les prolétaires agricoles.

Il est superflu de dire que cette proposition n'a pas été adoptée.

Je ne perdrai pas mon temps à récriminer contre la majorité réactionnaire, mais je tiens à vous entretenir un peu de la concentration capitaliste qui s'opère chez nous, dans le domaine agricole, comme elle se produit, du reste, au point de vue industriel, ce que nous exposerons un autre jour.

L'époque où le paysan parlait de partages avec crainte et fureur, est bien loin aujourd'hui. La terre a une tendance, tous les jours plus marquée, à passer aux parages capitalistes qui se partagent ce que

le cultivateur ruiné est obligé de leur céder.

En 1846 il y avait en Belgique 1.423.452 hectares exploités directement par les propriétaires.

En 1846, 1.179.503 hectares sont cultivés par des locataires.

En 1880, 1.270.512 hectares sont cultivés par des locataires.

Il y avait en 1846, 201.286 exploitations agricoles exploitées par leurs propriétaires.

En 1880, 293.924, soit une augmentation de 30 p. 100.

En revanche, en 1846, il y avait 371.324 exploitations agricoles tenues par des locataires et, en 1880, leur nombre est descendu à 618.872, ce qui équivaut à une augmentation de 75 p. 100.

Comme vous le voyez, les exploitations agricoles produites n'ont augmenté que de 30 p. 100, tandis que les exploitations mises en valeur par des locataires ont augmenté de 75 p. 100.

Les socialistes ont-ils, oui ou non, raison de dire que la terre, ce moyen de production par excellence, échappé de plus en plus à son propriétaire, se trouve aujourd'hui en un autre côté, le plus-value donnée à la terre n'a profité en majeure partie qu'au propriétaire.

En 1830, un hectare de terre valait 2,000 francs et le fermage s'élevait à 55 fr. par hectare.

En 1880, la valeur de l'hectare monte à 420 fr. et le fermage à 116 fr., soit un plus-value de 100 p. 100.

Un demi siècle après, sans avoir travaillé son capital terre monté à 420,000 fr. et son revenu à 11,800 fr.

Et l'on ose soutenir que la propriété n'est pas en fruit du travail!

L'on voit que, loin de vouloir nous doter de droits protecteurs, il serait temps de diminuer les fermages.

Quelle était, en 1840, notre production par hectare?

Pour l'avoine 31 hectolitres, le froment 19 h., le seigle 20 h., l'orge 27 h., le lin 384 kilogrammes les pommes de terre 7,285 kilogram.

En 1885, grâce aux efforts de chaque jour, avec privations quotidiennes du cultivateur, la production par hectare a augmenté de 100 p. 100.

5 hectolitres pour l'avoine, 6 h. pour le froment, 3 h. pour le seigle, 9 h. pour l'orge, 142 kilog. pour le lin, 7,898 kilog. pour les pommes de terre.

Le bon paysan croyait être récompensé de son travail. Il en a au contraire, été puni. Le fermage, comme produit de plus en plus, capitaliste a augmenté ses fermages.

Nous aurons encore à revenir sur la situation des cultivateurs et de la petite propriété. Mais, il m'a paru intéressant de prouver, par des chiffres, que la propriété, fondée sur le travail, dévient de plus en plus rare et que, par conséquent, le nécessaire des prolétaires, le travailleur de la terre, ne peut être assuré que par la collectivité.

Georges GOTEMANS.

Un douanier tamponné

Le douanier Lemaire, âgé de 26 ans, de la brigade mobile de Maubeuge, venait prendre le train à Maubeuge pour Jeumont, en passant par la porte cochère qui se trouve en face du chemin de Lezvroil.

Il se trouvait entre deux wagons en arrêt et ne vit pas un train de voyageurs qui venait de Jeumont.

Il traversait donc la voie lorsque la locomotive le tamponna et le renversa entre les deux rails. Tout le train lui passa sur le corps.

Lorsqu'on le releva, il était grièvement blessé, principalement au bras et à la tête et il fut conduit à l'hôpital militaire où le docteur Boquet médecin de la Compagnie lui donna les premiers soins.

L'EXPLOSION DE CHOCQUES

(Nouveaux détails)

M. Clovis Leroy, le propriétaire du moulin où s'est produit lundi le terrible accident que nous avons relaté hier, n'a échappé à la mort que par le plus grand des hasards. Au moment où l'explosion eut lieu, il venait de quitter le moulin et se trouvait dans la quai derrière sa maison d'habitation. Par contre, son fils Charles, âgé de 13 ans, qui est au nombre des morts avait quitté l'école samedi, et devait, à partir de lundi, travailler dans le moulin.

Il y avait dix heures, il allait aider sa mère à battre le blé, mais il avait voulu aller par un autre chemin, le plus-value donnée à la terre n'a profité en majeure partie qu'au propriétaire.

Il traversait la cour et projeté sur un poutrelle à 5 mètres de distance. Il a eu la partie supérieure de la tête enlevée. Auguste Leroy, l'autre fils du meunier victime de l'accident, a été tué par la machine. Il a eu le corps couvert de brûlures et a reçu un coup violent au côté gauche du visage.

Quant à l'ouvrier qui conduisait la machine, Eugène Léveque, il était âgé de 29 ans, marié et père d'un enfant, il habitait Lillers.

Depuis l'accident la femme du meunier l'aînée de ses fils, âgée de 18 ans, sont allées et dans un état de prostration fort inquiétant ils reçoivent les soins de M. Haviez, médecin.

M. Masson, contrôleur des mines s'est rendu mardi matin sur les lieux pour procéder à une enquête technique. Mais il sera bien difficile, croit-on, d'arriver à connaître la cause de l'accident.

ROUBAIX

COMBATS DE COQS

Roubaix. — Mardi à eu lieu à l'Overs, rue Pellart, la partie contre les Amis Réunis de Mouveaux, ce dernier a perdu la dre, gagné la 2e et la 3e et perdu la 4e. Beau coup d'amateurs.

— Jeudi 9 mai, aura lieu à l'Enfer, la grande partie contre Jules Vanackère, de Wavignem (Belgique), 31 morts. Mise au parc à 5 heures.

— Une belle partie est engagée entre Henri Bonenfant et Vanmansart de Croix, le dimanche 12 mai. « Au passage des Arts » 2/3 morts pour 25 francs, deux paires de plaisir à 5 francs, mise en parc 6 heures.

— Jeudi 16 mai au Méral de Coyghem, contre le Bon-Vivant, un 2/3 morts pour 25 fr. Tout poulets.

— Le Dimanche 12 mai, aura lieu à l'Ours rue Pellart, un très beau Combat de Coqs, rendage de la partie, Constant Desmettre.

Commune de Leers. — Dimanche 12 mai, aura lieu un grand concours, chez Delaere, sur la Place. Chaque coq gagnant aura 20 francs. 12 sociétés y prendront part, la mise sera de 7 fr. en souscrivant, il se jouera plume pour plume. Entrée du parc 50 centimes. Le tirage au sort aura lieu à 4 h. 1/2.

Chronique Locale

Les prochaines élections cantonales. — Les partis bourgeois commentent à se mettre à l'œuvre en vue des élections cantonales qui doivent avoir lieu au mois d'août prochain.

Déjà, ils font relever à la mairie, les listes électorales et partout ils forment des comités de toutes sortes.

Ils s'évertuent à grouper, par tous les moyens les diverses fractions de l'opinion bourgeoise, espérant ainsi battre les candidats du Parti Ouvrier.

D'abord, battait-on le Parti ouvrier, on admettait que cléricaux, francs-maçons, réactionnaires et républicains opportunistes formaient ensemble une de ces alliances hybrides, qui désorientent tous les

confuse de voix mêlées à un cliquetis d'armes, couvrent les exclamations des convives, si bruyantes qu'elles fussent et attirèrent l'attention générale, qui se manifesta à l'instant même par un silence inquiet.

Le bruit s'approcha; trois coups retentirent dans le panneau de la porte; chacun regarda son voisin d'un air étonné.

— Au nom de la loi! cria une voix vibrante à laquelle aucune voix ne répondit.

Aussitôt la porte s'ouvrit et un commissaire ceint de son écharpe, entra dans la salle, suivi de quatre soldats armés, conduits par un caporal.

L'inquiétude fit place à la terreur. — Qu'y a-t-il? demanda l'armateur en s'avancant au devant du commissaire, qu'il connaissait; bien certainement, monsieur, il y a méprise.

— S'il y a méprise, monsieur Morrel, répliqua le commissaire, croyez quel a méprise sera promptement réparée; en attendant, je suis porteur d'un mandat d'arrêt; et qu'il se soit avec regret que je remplis ma mission il ne faut pas moins que je la remplisse: lequel de vous, Messieurs, est Edmond Dantès?

Tous les regards se tournèrent vers le jeune homme, qui, fort ému, mais conservant sa dignité, fit un pas en avant et dit: — C'est moi, monsieur, que me voulez-vous? — Edmond Dantès, reprit le com-

missaire, au nom de la loi, je vous arrête!

— Vous m'arrêtez? dit Edmond avec une légère pâleur, mais pourquoi m'arrêtez-vous?

— Je l'ignore, Monsieur, mais votre premier interrogatoire vous l'apprendra.

M. Morrel comprit qu'il n'y avait rien à faire contre l'inflexibilité de la situation: un commissaire ceint de son écharpe n'est plus un homme, c'est la statue de la loi, froide, sourde, muette.

Le vieillard, au contraire, se précipita vers l'officier: il y a des choses que le cœur d'un père ou d'une mère ne comprendront jamais.

Il pria et supplia: larmes et prières ne pouvaient rien; cependant son dessein était si grand, que le commissaire en fut touché.

— Monsieur, dit-il, tranquillisez-vous; peut-être votre fils a-t-il négligé quelque formalité de douane ou de santé, et selon toute probabilité, lorsqu'on aura reçu de lui les renseignements qu'on aura désiré en tirer, il sera remis en liberté.

— Ah ça! qu'est-ce que cela signifie? demanda-t-il fronçant le sourcil. Caderousse à Danglars, qui jouait la surprise.

— Le sais-je, moi? dit Danglars; je suis comme toi: je vois ce qui se passe, je n'y comprends rien et je reste confondu.

A suivre.

FEUILLETON NUMÉRO 8

LE COMTE

de Monte-Cristo

PAR

Alexandre DUMAS

LE REPAS DE FIANÇAILLES

— Oui, mes amis, répondit Dantès, grâce au crédit de M. Morrel, l'homme après mon père auquel je dois le plus au monde. toutes les difficultés sont applanies. Nous avons acheté les bans, et deux heures et demie le maire de Marseille nous attend à l'hôtel de ville.

Or, comme une heure et un quart viennent de sonner, je ne crois pas me tromper de beaucoup en disant que dans une heure trente minutes Mercédès s'appellera madame Dantès.

Fernand ferma les yeux: un nuage de feu brûla ses paupières; il s'ap-

puya à la table pour ne pas défaillir, et, malgré tous ses efforts, ne put retenir un gémissement sourd qui se perdit dans le bruit des rires et des félicitations de l'assemblée.

— C'est bien agir cela, hein, dit le père Dantès. Cela s'appelle-t-il perdre son temps, à votre avis? Arrivé d'hier au matin, marié aujourd'hui à trois heures! Parlez-moi des marins pour aller rondement en besogne.

— Mais les autres formalités, objecta timidement Danglars: le contrat, les écritures?... — Le contrat, dit Dantès en riant, le contrat est tout fait: Mercédès n'a rien, ni moi non plus! Nous nous marions sous le régime de la communauté, et voilà! Ça n'a pas été long à écrire et ce ne sera pas cher à payer.

Cette plaisanterie excita une nouvelle explosion de joie et de bravos.

— Ainsi, ce que nous prenons pour un repas de fiançailles, dit Danglars, est tout bonnement un repas de noces.

— Non pas, dit Dantès; vous n'y perdez rien, soyez tranquilles. Demain matin je pars pour Paris. Quatre jours pour aller, quatre jours pour revenir, un jour pour faire en conscience la commission dont je suis chargé, et le 1er mars je suis de retour; au 2 mars donc le véritable repas de noces.

Cette perspective d'un nouveau festin redoubla l'hilarité au point que le père Dantès, qui au commencement du dîner se plaignait du silence, fai-

sait maintenant, au milieu de la conversation générale, de vains efforts pour placer son vœu de prospérité en faveur des futurs époux.

Dantès devint la pensée de son père et y répondit d'un sourire plein d'amour. Mercédès commença de regarder l'heure au coucou de la salle et fit un petit signe à Edmond.

Il y avait autour de la table cette hilarité bruyante et cette liberté individuelle qui accompagnent, chez les gens de condition inférieure, la fin des repas. Ceux qui étaient mécontents de leur place s'étaient levés de table et avaient été chercher d'autres voisins. Tout le monde commençait à parler à la fois, et personne ne s'occupait de répondre à ce que son interlocuteur lui disait, mais seulement à ses propres pensées.

La pâleur de Fernand était presque passée sur les joues de Danglars; quant à Fernand lui-même, il ne vivait plus et semblait un damné dans le lac de feu. Un des premiers, il s'était levé et se promenait de long en large dans la salle, essayant d'isoler son oreille du bruit des chansons et du choc des verres.

Caderousse s'approcha de lui au moment où Danglars qu'il semblait fuir venait de le rejoindre dans un angle de la salle.

— En vérité, dit Caderousse à qui les bonnes façons de Dantès et surtout le bon vin du père Pamphile avaient enlevé tous les restes de la haine dont le bonheur inattendu de Dantès avait

jeté les germes dans son âme, en vérité, Dantès est un gentil garçon; et quand je le vois assis près de sa fiancée, je me dis que c'est été dommage de lui faire la manœuvre plaisanterie que vous comploitez hier.

— Ça aussi, dit Danglars, tu as vu que la chose n'a pas eu de suite; ce pauvre M. Fernand était si bouleversé qu'il m'avait fait de la peine d'abord; mais du moment qu'il en a pris son parti, au point de s'être fait le premier garçon de noces de son rival, il n'y a plus rien à dire.

Caderousse regarda Fernand, il était livide.

— Le sacrifice est d'autant plus grand, continua Danglars qu'en vérité la fille est belle. Peste! l'heureux coquin que mon futur capitaine; je voudrais m'appeler Dantès douze heures seulement.

— Partons-nous? demanda la douce voix de Mercédès; voici 2 heures qui sonnent, et l'on nous attend à deux heures un quart.

— Oui, oui, partons! dit